



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ANNÉE SCOLAIRE 2022 – 2023 PIAL de

Emploi du temps de M / Mme

AESH

Quotité hebdomadaire du contrat de travail : ____% soit ____ heures

Temps de présence devant les élèves : ____ heures ____

Indiquez dans l'EDT le nom des élèves accompagnés + intervenants extérieurs sur temps AESH (SESSAD, ESPAS...)

Indiquez les horaires précisément	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
récréation					
Pause méridienne					
récréation					

Temps de trajet entre écoles/établissements : _____ (si service partagé sur des écoles distantes ou sur une autre commune)

Temps de récréations : _____

Total : ____ heures

Signature directeur école/chef EPLE

Signature de l'accompagnant

date :

Une copie est à garder dans l'école/EPLE, une deuxième à transmettre à l'AESH et une troisième au coordonnateur in situ du PIAL